

PROJET DE MANDAT

CONCERNANT LA RÉVISION DU PLAN D'ACTION DU PROE POUR 2005-2009

Le consultant aura pour mission de :

- i) Élaborer un plan de travail et un échéancier concernant l'examen du *Plan d'action pour la gestion de l'environnement de la région du Pacifique 2005-2009*, en consultation étroite avec le Secrétariat du PROE ;
- ii) Examiner les conclusions et matériaux produits par les programmes stratégiques et les projets du Secrétariat concernant les domaines d'action et les questions intersectorielles recensées dans le Plan d'action 2005-2009 ;
- iii) Préparer un résumé analytique et un document de synthèse sur la réalisation des objectifs visés, l'utilisation des mécanismes de mise en œuvre et les leçons tirées de la mise en œuvre du Plan d'action ;
- iv) Élaborer un questionnaire pour aider les pays membres à évaluer le Plan d'action et solliciter leur avis quant aux priorités et orientations du nouveau Plan d'action ;
- v) Recommander des mécanismes et priorités concernant la consultation des états et territoires membres aux niveaux national et régional, et coordonner ces consultations ;
- vi) Identifier, en concertation avec le Secrétariat et à la lumière des avis exprimés par les pays, les éventuelles priorités du nouveau Plan d'action ; et
- vii) Préparer un avant-projet de Plan d'action 2010-2015, comprenant des buts, des résultats et des indicateurs de performance spécifiques, qui sera présenté au Secrétariat et aux représentants des pays membres pour examen lors d'un atelier régional où sera élaboré le projet définitif qui sera présenté pour examen et adoption à la 21^e Conférence du PROE, en septembre 2010.